

## Communiqué n° 43

Selon la séance plénière du Conseil de la HEP du 30 octobre 2019.

### *Élections au sein du Conseil, du bureau et des commissions*

- Des élections ont été organisées en septembre pour renouveler les 6 représentants du corps des étudiants dont le mandat est d'une année et pour la repourvue d'un siège vacant des représentants du Personnel Administratif et Technique (PAT).
- Un membre de chaque corps (deux membres pour les étudiants) ont été élus au Bureau pour l'année académique 2019-2020.
- La liste des membres du Conseil et du bureau pour l'année académique 2019-2020 est disponible sous : <http://www.hepl.ch/cms/accueil/mission-et-organisation/organisation/conseil-hep/composition-actuelle.html>
- La liste et les membres des différentes commissions pour l'année académique 2019-2020 est disponible sous : <https://www.hepl.ch/cms/accueil/mission-et-organisation/organisation/conseil-hep/commissions.html>
- Deux nouvelles commissions ont été créées :
  - commission 360°
  - commission Admissions

### *Modification réglementaire*

Le Conseil de la HEP a procédé à une modification dans son Règlement .

#### **art. 2a Élection des membres**

<sup>1</sup> Les membres sont élus au sein des différents collèges électoraux, selon une directive du Comité de direction. Les résultats sont communiqués au Conseil au plus tard pour le **15 octobre**. Il en va de même pour le remplacement des membres démissionnaires en cours de législature.

<sup>2</sup> ...

Lausanne, le 31 octobre 2020 – CLa/lob